



Comme une Arête dans le Poisson

Pas de lumière au bout du tunnel ? La construction d'un second tunnel sous la Croix-Rousse menacerait des galeries souterraines chargées d'histoire d'être amputées d'une partie. Des cataphiles poussent un coup de gueule pour préserver le réseau des Arêtes de Poisson.

« Préservez le patrimoine lyonnais. Signez la pétition » s'exclame une bannière sur internet. Ce cri d'alarme en ligne depuis le 28 septembre dernier a recueilli plus de 2300 signatures. Lancé par des cataphiles – amateurs des souterrains – la pétition s'inquiète du sort des Arêtes de Poisson. Ce réseau de galeries souterraines bâti entre le 16^{ème} et 18^{ème} siècle et situées au cœur de la colline de la Croix-Rousse serait menacé par la création d'un second tube en parallèle de l'actuel tunnel. Cette nouvelle voie réservée aux modes de transports doux (transport en commun et vélos) devrait voir le jour d'ici 2013. Discuté depuis quelques années, le projet d'un second tube a été voté par la municipalité. La réalisation de ce tunnel nécessiterait la destruction d'un morceau du réseau des Arêtes de Poisson.

« Ces Arêtes de Poisson ont un intérêt. A ma connaissance, aucun souterrain en France ne reprend ce plan en arêtes de poisson. Il est donc unique ! De plus, depuis leurs découvertes dans les années 60, aucune recherche n'a permis de savoir à quoi elles servent. Il faut donc conserver ces galeries pour les fouiller » explique Emmanuel Bury, président de l'association OCRA. D'un côté les amateurs de souterrains réclament la protection totale de ce patrimoine non classé. De l'autre la Mairie relativise. Marc Coggio, responsable de l'Unité Galerie à la Direction de l'Eau du Grand Lyon se veut rassurant. « Sur 1,5 km de galeries, 70 mètres au maximum pourront être touchés. Mais les

Le réseau s'étend sur 18 niveaux

travaux ne toucheront que les extrémités des galeries qui sont bétonnées, et n'ont donc aucun attrait architectural. D'ailleurs la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles, ndlr) n'est pas opposé au projet ». De leur côté les cataphiles ne voient pas les choses du même œil. Et Emmanuel Bury de nous expliquer : « Ils annoncent que ce n'est qu'un petit bout qui sera touché. Mais c'est l'axe de circulation qui donne accès à la partie basse. Ça me gêne que le passage qui donne accès à la galerie soit en jeu ». Avant de tempérer : « Nous n'espérons certes pas empêcher le percement du second tube du tunnel de la Croix-Rousse mais nous exigeons que les associations de protection du patrimoine souterrain et les personnes passionnées par ces lieux puissent rencontrer les responsables des travaux afin d'être informés de leur évolution ».

Ouvrir le site au public ?

Co-éditrice de cette pétition avec le collectif Les Arêtes de Poisson, l'OCRA rêve d'un autre destin pour le Réseau des Fantasques. Le président de l'association de défense du patrimoine défend un projet d'accueil du public comme il en existe dans d'autres villes de France comme Provins (77) ou Grand (88). « On pourrait imaginer une visite sportive dans l'esprit de ce qui se fait dans l'acrobancher. Il faudrait équiper les gens en casque spéléo avec éclairage individuel. Les visiteurs seraient reliés à une corde par un baudrier qui fonctionnerait comme système de sécurité. Et la visite serait encadrée par des guides formés » nous explique enthousiaste Emmanuel Bury. D'après ses calculs, le coût de ce projet de visite avoisinerait les 50 000 à 70 000€. Un coût qu'il juge bien modeste pour le budget du chantier du second tunnel élevé à 140 millions d'euros.

Autre cataphile averti, le conteur et journaliste Jean-Luc Chavent soutient cette initiative. Il suit le dossier déposé courant janvier à l'UNESCO par l'OCRA, afin de voir classé ces vestiges au patrimoine de l'Humanité. « Je ne comprends pas pourquoi à Paris on peut visiter les souterrains et à Lyon on ne peut pas ! ». Il avait lui-même proposé un projet de visite en 1994 jugé « irréaliste » par la mairie. Pour l'heure ces souterrains sont juridiquement considérés comme des « Res nullius ». Ils n'appartiennent à personne. Il précise : « On a un trésor sous les pieds. Le classer obligera à rendre compte de toutes interventions sur le lieu protégé. On ne pourra plus l'abîmer ! ». Pour les cataphiles, un classement rendrait ce patrimoine caché aux Lyonnais et lui donnerait une reconnaissance à cette richesse historique de la ville de Lyon.

Pour l'heure, aucune décision n'a été prise concernant l'avenir des Arêtes de poisson. « Nous avons été reçu à la mairie et présenté notre projet de visite » rappelle Emmanuel Bury. « Pour l'instant, aucune visite n'est envisagée avant la fin des travaux en 2012 » clôt-il incertain mais confiant.

Aurélié Marois

La pétition : <http://aretesdepoisson.free.fr>



AGENCE IMMOBILIERE
LOCATION & VENTE
www.transabat.com



Référencé
PETIT FUTE
IMMO

TRANSABAT vous invite à découvrir ses services et sa qualité d'accueil, au 224 rue Paul Bert, Place Ste Anne Lyon 3^e, à 2 pas de la Part-Dieu.

6 jours sur 7, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, et de 13h30 à 18h30, et le samedi de 10 à 15h non-stop.

GRANDE DIVERSITE D'OFFRES, DE TOUS GENRES ET SUR TOUS SECTEURS.

TOUTES NOS ANNONCES SUR WWW.TRANSABAT.COM

A VENDRE

STUDIO, RESIDENCE DE SERVICES, LYON 3^e - 65.000€
T2, 50M² - GARAGE - LYON 3^e - 153.000 €
T3, 60M², A RENOVER, LYON 7^e - 147.000 €
T4, 65M² + GARAGE - ST GENIS - 185.000 €
MAISON -110 M² - FRONTENAS - 283.000 €

A LOUER

PETITE MAISON 30M² + JARDIN 80M² - 420€
STUDIO + BALCON - CALUIRE - 435 €
VILLA, 100M²+ TERRAIN - CRAPONNE - 1250€



LOCATIONS
04.72.12.17.85

VENTES
04.72.12.17.68

E-MAIL
transabat@free.fr

